

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT**



**N° D2017-054**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 13 JUN 2017**

L'an deux mil dix-sept le treize du mois de juin à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes du CHILLOU sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président.

**18 présents + 6 pouvoirs :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Maryse CHARRIER, Jacky PRINCAY,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Michel PROUST,
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT,
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT,
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER,
- ✓ Commune de Louin: Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT,
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Jacques CHAUVÉAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnière: Frédérique DAMBRINE,
- ✓ Commune de Maisontiers :

**Membres suppléants présents :**

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES

**6 pouvoirs :**

- ✓ Claude SERVANT a donné pouvoir à Jean-Michel PROUST
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Huguette ROUSSEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jacky METAY a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Jean-Marie COLIN

**Excusé (e) s :** Ludovic BARREAU, Jean-François COIFFARD, Claire SAINCOURT, Jacques METREAU, Claude SERVANT, Jean-Pierre CESBRON, Viviane CHABAUTY, Huguette ROUSSEAU, Jacky METAY

**Maryse CHARRIER a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mardi 06 juin 2017

**PARTICIPATION AU FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDES AUX JEUNES**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire accorde 1 000 € au dispositif Fonds Départemental d'Aides aux Jeunes du Conseil départemental 79 et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

AR-Préfecture

079-200041416-20170613-D2017054-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 23-06-2017

Publication le : 23-06-2017

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET  
  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades BP 60002  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 84 93 48